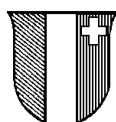


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 51, du 18 décembre 2020

Non soumis au référendum



Décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2021

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 57, alinéas 1 et 4, et 71 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000 ;

vu les articles 19, alinéa 2, et 31, alinéa 1, de la loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu le rapport du Conseil d'État du 23 septembre 2020 ;

sur la proposition de la commission des finances, du 18 novembre 2020,

décède :

Article premier Le budget général de l'État pour l'année 2021 est adopté.

Ce budget se résume comme suit :

	CHF	CHF
-		
<i>Compte de résultats</i>		
Charges d'exploitation	2'257'740'296	
Revenus d'exploitation		2'136'069'310
Résultat d'exploitation (1) (excédent de charges)		121'670'985
Charges financières	25'042'700	
Revenus financiers		67'035'918
Résultat financier (2) (excédent de revenus).....	41'993'218	
Résultat opérationnel (3)=(1)-(2) (excédent de charges)		79'677'768
Charges extraordinaires	0	
Revenus extraordinaires		87'675'568
Résultat extraordinaire (4) (excédent de revenus)	87'675'568	
Résultat total (5)=(4)-(3) (excédent de revenus)	7'997'800	
<i>Compte des investissements</i>		
Total des dépenses	141'709'513	
Total des recettes		56'854'812
Investissements nets (6)		84'854'700
<i>Compte de financement</i>		
Investissements nets	84'854'700	

Écart statistique inv. (art. 30 al. 3 LFinEC)		10'525'533
Amortissement du patrimoine administratif et amort. subventions d'investissement		64'085'103
Excédent de revenus du compte de résultats		7'997'800
Solde des mouvements avec les financements spéciaux	12'280'908	
Solde des mouvements sur le capital propre	87'675'568	
Insuffisance de financement (7)		102'202'741

Art. 2 ¹Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²Le Conseil d'État pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

³Il procède aux modifications réglementaires et propose au Grand Conseil les actes législatifs nécessaires au respect du budget.

Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2020

Au nom du Grand Conseil :

Le président,
B. HUNKELER

La secrétaire générale,
J. PUG

Compte de résultats
B2021

résultat minimum selon frein	5'415'036
Résultat V20 Budget 2021	21'484'394
Marge (+)	16'069'358
degré autofinancement (min 70%)	87,4%
Améliorations nettes (+) / Péjorations nettes (-)	-13'486'594
Résultat Budget 2020 avec amendements	7'997'800
Marge (+)	2'582'764
degré autofinancement (min 70%)	70,0%

33'138'580	19'651'986	-581'900
-------------------	-------------------	-----------------

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DES
INVESTISSEMENTS

Amendements acceptés par la COFI

Auteur	Intitulé amendement	Département / Centre de profit	NC 2 positions	Décision COFI Variation charges (+) augmentation (-) diminution	Décision COFI Variation revenus (+) augmentation (-) diminution	Décision COFI Variation nette (+) augmentation (-) diminution
CE	excédant BNS (modification LFinEC+ modification LFAC)	DFS /SFIN	41		+42'000'000	
CE	amendement COVID	divers	divers	+31'438'580	-24'048'014	-581'900
CE	amendement LILJAR	DEAS	36	+1'700'000		
		DEAS	43		+1'700'000	

Amendements refusés par la COFI

Verts	Modification des barèmes fiscaux liés à l'énergie et attribution au fonds cantonal de l'énergie	DFS / SCCO	40		+1'000'000	
		DDTE / SENE	35	+1'000'000		
PVS	Récupération de la crise Covid-19 2020 et 2021	DFS / SCSP	36	+2'000'000		
PVS	Lutte contre la pénurie de personnel soignant	DFS / SCSP	36	+1'300'000		
PVS	Renforcement de compétences de prévention et contrôle des infections (PCI)	DFS / SCSP	37	+200'000		
PLR	Indexation négative des salaires sur l'IPC	tous les départements et tous les services	30	-5'400'000		
PLR	Renonciation globale à l'échelon automatique	tous les départements et tous les services	30	-1'700'000		

B2021 : Calcul frein à l'endettement (art. 30 LFinEC)

1 Équilibre ou bénéfice du compte de résultats

Le résultat présenté doit être équilibré ou positif et augmenté d'un montant équivalent à 1% du découvert.

Découvert dernier bilan audité (comptes 2019) :
 Objectif bénéfice 1% :

Compte de résultats	Budget 2021
Total des revenus (sans imp. int.)	2'290'780'796
- Total des charges (sans imp. int.)	2'282'782'996
= Résultat total (exc. charges (-) / revenus (+))	7'997'800

2 Volume d'investissements nets

Revenus déterminants du compte de résultats	Budget 2021
Total des revenus (sans imp. int.)	2'290'780'796
- Subventions à redistribuer	180'684'270
= Revenus déterminants	2'110'096'526

Dépenses nettes du compte des investissements	Budget 2021
Dépenses nettes totales portées au budget	84'854'700
- Dépenses nettes gérées hors frein : flux financiers nets positifs 10 ans (art. 30 al. 4 let. a)	0
- Dépenses nettes gérées hors frein : intérêt cantonal majeur (art. 30 al. 4 let. b)	250'000
= Investissements nets déterminants	84'604'700
- Écart statistique (0,5% des revenus déterminants)	10'550'483
= Investissements nets pour le calcul du degré d'autofinancement	74'054'217

Limites investissements nets et degré d'autofinancement minimum à réaliser

Objectif inv. (%) ¹⁾		Revenus déterminants	Objectif inv. (CHF) ¹⁾		Objectif degré d'autofinancement
min.	max.		min.	max.	
4.0%	5.0%	2'110'096'526	84'403'861	105'504'826	70%
5.0%	6.0%	2'110'096'526	105'504'826	126'605'792	80%
6.0%	7.0%	2'110'096'526	126'605'792	147'706'757	90%
7.0%	non limité	2'110'096'526	147'706'757	non limité	100%

¹⁾ Selon art. 30 al. 1 let. a LFinEC, les marges tiennent compte d'un écart statistique pour soldes de crédits non-utilisés de 0,5 point (%).

Invest. nets déterminants en % des revenus déterminants : **Minimum de 4.0% atteint !**
 Ils s'inscrivent dans la marge :
 Ils correspondent à un objectif de degré d'autofinancement de :

3 Degré d'autofinancement

Calcul du degré d'autofinancement	Budget 2021
Amortissements du patrimoine administratif	42'055'291
+ Amortissements subventions d'investissement	22'029'812
- Prélèvement réserve retraitement PADM	20'224'103
= Amortissements nets patrimoine administratif	43'861'000
+ Résultat total (exc. charges (-) / revenus (+))	7'997'800
= Autofinancement	51'858'800
Investissements nets pour le calcul du degré d'autofinancement	74'054'217
Degré d'autofinancement (autofinancement en % des inv. nets)	70.0%